



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport
du groupe
de travail
**“Enseigner
la transition
écologique
dans le supérieur”**

Remis le 8 juillet 2020 à Frédérique Vidal

Par les rapporteurs

Jean Jouzel
et **Luc Abbadie**

Termes de la mission

Dans une lettre datée du 3 février 2020, Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a demandé à Jean Jouzel, Directeur de Recherche au Commissariat à l'Energie Atomique, de prendre la présidence d'un groupe de travail qui a « pour objectif d'examiner la question de la sensibilisation et de la formation de l'ensemble des étudiants de notre système d'enseignement supérieur aux grands enjeux de la transition écologique »¹. Ce groupe comprend des représentants de l'enseignement supérieur, d'associations, d'entreprises, de collectivités territoriales et de personnalités scientifiques dans les domaines du climat et de la biodiversité.

Madame la ministre a demandé au groupe de se prononcer pour la fin mai 2020 sur :

- « La pertinence et la définition d'un socle commun de connaissance des enjeux de la transition écologique ainsi que sur son applicabilité aux cursus et programmes de l'enseignement supérieur » ;
- « La généralisation et la valorisation dans les cursus et en termes d'employabilité de ce socle de connaissances » ;
- « La mise en lumière de l'engagement des étudiants et des établissements grâce à l'animation d'un réseau d'événements sur ces sujets (prix, concours, etc.) tant au sein des territoires qu'au niveau national »¹.

Dans sa lettre, Madame la Ministre insiste sur la nécessité de pouvoir « bénéficier rapidement d'une définition précise des objectifs » et d'identifier « les voix et les moyens » nécessaires pour les atteindre « dans le respect plein et entier de la liberté académique des établissements »¹.

¹ Lettre de Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, adressée à Jean Jouzel le 3 février 2020.

Introduction

Les enjeux environnementaux sont aujourd’hui des éléments structurants majeurs du débat démocratique. La nécessité d’une transition écologique² de la société est en effet un diagnostic partagé par un nombre toujours croissant de citoyens³. Même si les cibles à atteindre et les trajectoires à emprunter⁴ continueront à faire l’objet de discussions, il faut, quoi qu’il en soit, en passer par une « évolution profonde des mentalités », ce qui pose la « question de la formation des citoyens pour faire face aux défis de notre siècle », comme le souligne Madame la Ministre dans sa lettre¹.

La crise sanitaire que nous avons traversée, le projet de Plan de relance et la mobilisation de la jeunesse représentent une opportunité unique pour engager des transformations profondes des établissements du supérieur. Un mouvement est déjà engagé en ce sens. De nombreuses organisations, notamment de jeunes⁵, d’entreprises⁶, de think tanks⁷, d’ONG, d’instances universitaires réclament une formation de toutes et tous à la transition tandis que des guides et outils apparaissent⁸. La Convention Citoyenne sur le Climat

² Commissariat Général au Développement Durable, 2017. La transition. Analyse d’un concept. *Thema*. Paris, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, 4 p.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Transition%20-%20Analyse%20d%27un%20concept.pdf>

³ Dans le domaine de l’enseignement supérieur : Manifeste étudiant pour un réveil écologique

<https://manifeste.pour-un-reveil-ecologique.org/fr>

⁴ Voir par exemple : Steffen W., Richardson K., Rockström J. et al. 2015. Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science* 347, Issue 6223

<https://science.sciencemag.org/content/347/6223/1259855>

Voir aussi l’agenda 2030 et les 17 objectifs du développement durable

<https://www.agenda-2030.fr/agenda2030/presentation-principes-specificites-origines-18>

⁵ Réseau Français des Etudiants pour le développement Durable (REFEDD), Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE), Pour un Réveil Écologique

<https://refedd.org/le-reseau/>

<https://www.fage.org/les-assos-etudiantes/presentation/>

<https://pour-un-reveil-ecologique.org/fr/>

⁶ ZEN 2050, Imaginer et construire une France neutre en carbone

<http://www.epe-asso.org/zen-2050-imaginer-et-construire-une-france-neutre-en-carbone-mai-2019/>

⁷ Projet FORTES du Campus de la Transition

<https://campus-transition.org/enseignement/formations-academiques/projet-fortes-un-livre-blanc-sur-lenseignement-de-la-transition-ecologique/>

Vorreux C., Berthault M., Renaudin A. & Treiner J., 2019. Mobiliser l’enseignement supérieur pour le climat. Former les étudiants pour décarboner la société. The Shift Project, 102p.

https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2019/04/Rapport_ClimatSup_TheShiftProject-2019.pdf

⁸ Collectif, s.d. Objectifs de développement durable, quelles contributions des métiers de l’enseignement supérieur et de la recherche en France ? Paris, CPU, CGE & B&L Evolution, 130 p.

http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2018/06/Guide_ODD_Contributions_ESR_BL-evolution_2018.pdf

met en avant l'enjeu de la formation et formule plusieurs recommandations sur le sujet⁹.

La transition écologique mérite un effort, depuis le primaire jusqu'à la fin du lycée, en direction de tous les élèves. Récemment acquise au lycée général¹⁰, prochainement accentuée au collège¹¹, sa place, encore trop fragmentée et d'ambition trop modeste, doit s'accroître partout, en contenus comme en accompagnement des professeurs.

Dans le supérieur, la situation est très variable d'un établissement à l'autre malgré des réflexions et actions engagées depuis quelques années et, sauf exception, la transition écologique n'est enseignée que de façon marginale, quand elle l'est¹².

Le groupe de travail n'a pas cherché à définir ce que pourrait être une société qui a réussi sa transition écologique. Il s'est en revanche interrogé sur le contenu du concept de transition écologique, sur la nature des enjeux comme sur les voies et moyens d'une transition. Tout en se plaçant dans le cadre conceptuel de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de Développement Durable, le groupe s'est accordé sur le fait que l'urgence des enjeux de climat et de biodiversité notamment exige de renforcer leur présence dans les formations, la transition écologique relevant fondamentalement d'une approche systémique fondée sur la science, l'équité et l'inclusion sociale.

L'objectif que nous proposons est à la fois simple et ambitieux : faire en sorte, à brève échéance, que 100 % des apprenants dans le système d'enseignement supérieur français soient formés à la transition écologique et cela tout au long de leur parcours. Il s'agit donc de transformer en profondeur le système d'enseignement supérieur français par l'adaptation des enseignements existants et, le cas échéant, la création d'enseignements nouveaux, d'aménager en conséquence les parcours universitaires en formation initiale ainsi que l'offre de formation continue, de concevoir une pédagogie et des contenus à la fois communs à tous les étudiants et modulés selon les spécialités, de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires.

⁹ Les recommandations de la Convention Citoyenne sur le Climat concernant l'éducation et la formation sont énoncées dans les chapitres "Consommer" et "Se nourrir".

<https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr>

¹⁰ Programmes d'enseignement scientifique de première et terminale de la voie générale

<https://eduscol.education.fr/cid143130/enseignement-scientifique-bac-2021.html>

¹¹ Perspectives ouvertes par le Conseil supérieur des programmes pour le collège et le primaire

https://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/17/7/Note_orientations_et_propositions_Changement_climatique_Biodiversite_DD_04122019_1215177.pdf

¹² Voir Vorreux et al. 2019.

Le Groupe de travail s'est attelé à :

- Définir le « quoi » et le « comment » en identifiant une base commune de connaissances et de compétences sur la transition écologique dans le respect de la liberté académique, et en proposant une stratégie d'évolution, du système d'enseignement supérieur à court et moyen termes.
- Inventorier les leviers disponibles pour poursuivre et accélérer les transformations du système d'enseignement supérieur français en faveur de la transition écologique par la mobilisation de tous les acteurs concernés, académiques et non académiques.
- Identifier les divers niveaux institutionnels concernés et les modalités de leur mobilisation, et proposer au MESRI une feuille de route lui permettant de jouer ses rôles d'incitation, de coordination et de financement.

Après quatre mois et demi de travail, le Groupe mis en place par madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation livre ses premières conclusions et recommandations afin d'inciter et d'aider le MESRI à lancer ses premières actions dès la rentrée 2020.

Un rapport plus volumineux, prévu pour le second semestre 2020, complétera et détaillera les enjeux, les compétences à acquérir et les modalités de mise en œuvre d'une formation de qualité à la transition écologique de tous les étudiants du supérieur. Ce rapport sera accompagné d'une matrice de compétences et connaissances de base, afin de nourrir la réflexion des établissements et responsables pédagogiques.

Au-delà de ce rapport, le Groupe de Travail publiera également un panorama des démarches d'établissement déjà engagées afin de rendre visibles et de valoriser les efforts fournis, et d'encourager d'autres établissements à enclencher cette dynamique.

Recommandations

1. AMBITION

1.1. Nous recommandons à Mme la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de faire en sorte que, à brève échéance, 100% des étudiants sortant de l'enseignement supérieur en formation initiale, aient été formés aux enjeux, voies et moyens de la transition écologique. La formation continue doit également être mobilisée pour contribuer à cet objectif par une offre dédiée aux actifs déjà en poste.

2. PRINCIPES D'ACTION

NOUS RECOMMANDONS QUE :

2.1. L'intégration de la transition écologique dans l'enseignement supérieur pour tous les étudiants s'enrichisse des spécificités des filières et des cursus dans le respect de l'autonomie des établissements et de la liberté académique, ainsi que du contexte socio-économique et culturel local.

2.2. L'intégration de la transition écologique soit déclinée au niveau de l'établissement (en tant qu'institution) et des sites où se coordonnent leurs politiques, au niveau de ses programmes, de ses enseignements, de la vie étudiante, des programmes de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat, et autres projets portés par l'établissement en lien avec les parties prenantes (entreprises, collectivités, associations...).

2.3. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et les autres ministères de tutelles concernés impulsent au plus vite auprès de l'ensemble des établissements du supérieur un processus visant à intégrer cet objectif en formation initiale et continue, dès l'ouverture de l'année académique 2020-2021. Nous recommandons que l'ensemble de ce processus soit conduit dans le cadre des procédures de contractualisation et de dialogue stratégique entre les établissements et leurs ministères de tutelle d'ici à cinq ans.

2.4. Les instances de gouvernance des établissements intègrent la transition écologique en tant qu'une des pièces maîtresses du projet d'établissement qui devrait être élaborée en mobilisant l'ensemble des étudiants et personnels de l'établissement et en associant les parties prenantes hors établissement (associations, entreprises, collectivités, ministères...).

2.5. Le MESRI, en concertation avec les autres ministères de tutelle, encourage les établissements à renforcer leur offre de formation tout au long de la vie en direction de l'ensemble de la société. Il existe en effet un besoin fort d'intégration des enjeux de la transition écologique aux métiers existants et aux situations de reconversion professionnelle.

3. DÉMARCHE DE TRANSFORMATION PÉDAGOGIQUE

NOUS RECOMMANDONS QUE :

3.1. Les ministères concernés assurent une continuité explicite des démarches et contenus de la formation à la transition écologique dans le supérieur avec les acquis du cycle secondaire en la matière.

3.2. L'intégration de la transition écologique dans les enseignements du supérieur permette l'acquisition conjointe de connaissances et de compétences transversales communes à tous les étudiants. Ainsi, les personnes formées pourront penser et comprendre la transition écologique, l'expérimenter, et la mettre en œuvre pendant leurs études et dans leur vie professionnelle.

3.3. Ce processus pédagogique se déploie sur l'ensemble des cycles de licence, master, doctorat, des cycles courts post-bac en deux ans et de la formation continue, chacun avec ses spécificités. Dès les deux premières années du premier cycle supérieur, nous recommandons aux établissements le déploiement d'une base commune de connaissances et de compétences. Nous recommandons que chaque master et école doctorale définisse des approfondissements adaptés aux spécificités de sa filière, en cohérence avec la politique de site et dans la continuité des acquis du premier cycle.

3.4. L'apprentissage par l'action et la mise en situation pour la résolution de problèmes complexes de transition écologique fassent partie intégrante de la formation des étudiants (projets d'étude, stages, associations, parcours civique intégré...). Nous recommandons d'encourager les initiatives et la mobilisation des étudiants, au sein et en dehors des établissements avec le concours des parties prenantes, en facilitant leur reconnaissance en tant que composante de leur scolarité.

3.5. L'ensemble du processus pédagogique de formation à la transition écologique soit évolutif en y intégrant des modalités d'évaluation régulière afin de mesurer l'appropriation collective de la démarche et d'identifier les possibilités d'amélioration des contenus proposés

4. MISE EN OEUVRE

NOUS RECOMMANDONS QUE :

4.1. Le MESRI et les ministères de tutelle mettent en place un plan de mesures-cadres destinées à faciliter et accélérer les démarches d'amélioration de la formation à la transition écologique que les établissements engagent.

4.1.1. La formation à la transition écologique soit intégrée dans les arrêtés de l'ensemble des diplômes du supérieur, et dans les référentiels d'accréditation des universités et des écoles, notamment ceux utilisés par le HCERES, la CTI, la CEFDG et les ministères de tutelles¹³ ; nous recommandons également que la base commune proposée par le groupe de travail soit intégrée dans les référentiels de formation continue, notamment ceux de France Compétences.

4.1.2. Soient promues les activités de recherche en matière de transition écologique et sociale¹⁴ chez les enseignants chercheurs et les chercheurs au moyen d'une augmentation du nombre des contrats doctoraux portant sur la transition écologique, notamment à caractère pluridisciplinaire, tant fondamentaux qu'appliqués.

4.1.3. Les politiques des établissements fassent explicitement référence à la transition écologique dans leurs contrats d'objectifs. Il appartient aux établissements d'identifier des personnes référentes pour y parvenir.

4.1.4. Des financements supplémentaires, régionaux, nationaux et européens, soient mobilisés afin d'accélérer l'intégration de la formation à la transition écologique et que la formation à la transition soit prise en compte dans tous les types de crédits publics : Contrats de Plan Etat-Région négociés entre les établissements et les régions (volet transition écologique), Plan d'investissement d'avenir, appels à projets... Ces financements constitueraient un levier pour jouer le rôle de fonds d'amorçage pour des initiatives innovantes, et contribueraient à une généralisation du processus.

¹³ HCERES : Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur ; CTI : Commission des Titres d'Ingénieur ; CEFDG : Commission d'Évaluation des Formations et Diplômes de Gestion.

¹⁴ Cf. Groupe de Travail Recherche et innovation responsable CPU/CGE/QUARES/CIRSES/MSRI/Organismes de recherche

- 4.1.5.** Les dispositifs de vie étudiante et vie de campus, et le cas échéant le cadre réglementaire les installant, soutiennent plus largement les initiatives de transition écologique et sociale dans les établissements et sur les territoires, et que l'intégration de critères environnementaux dans tous les projets financés soit vérifiée. Nous recommandons au MESRI d'encourager en ce sens la concertation entre les CROUS¹⁵, les ministères de tutelles, les collectivités territoriales et les établissements.
- 4.1.6.** Le MESRI et les ministères de tutelle s'engagent dans l'accélération du déploiement d'ici 5 ans de démarches structurées de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale afin de faire monter en compétences sur la transition écologique l'ensemble des communautés : étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs et techniques. Nous recommandons également la facilitation de la transition écologique des campus dans un souci de cohérence pédagogique.
- 4.2.** Les établissements et acteurs institutionnels proposent rapidement un plan ambitieux de formation, en cohérence avec la base commune de compétences, à destination des enseignants et formateurs du supérieur et des équipes de direction afin de les doter des compétences et outils dont ils ont besoin pour participer à l'effort de formation à la transition écologique. Nous recommandons également au MESRI de soutenir et de s'appuyer sur les communautés d'enseignants-chercheurs déjà engagées et de faciliter la mise en visibilité de leurs travaux¹⁶.
- 4.3.** Les ministères concernés mettent en place un plan de formation des enseignants du secondaire et du primaire en activité et adaptent les référentiels de formation correspondants. Les établissements du supérieur ont un rôle particulier à jouer, notamment à travers leurs composantes INSPE¹⁷.
- 4.4.** Les plateformes proposant des ressources certifiées aux enseignants du supérieur comme du secondaire soient mises en réseau et qu'un dispositif dynamique d'échange et de coopération entre enseignants, formations et établissements soit créé (démarches d'établissements en cours, outils pédagogiques, dispositifs

¹⁵ CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

¹⁶ RéUniFEDD, projet FORTES, par exemple

¹⁷ INSPE : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

d'accompagnement...) afin de faciliter la diffusion des bonnes pratiques et ressources pour une action dès la rentrée prochaine¹⁸.

- 4.5. Le MESRI et les ministères de tutelle oeuvrent en faveur d'une meilleure reconnaissance des activités pédagogiques en matière de transition écologique dans les carrières des enseignants-chercheurs, ainsi que d'une meilleure reconnaissance de la recherche interdisciplinaire, ceci avec le concours du CNU et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.
- 4.6. Le MESRI stimule des programmes de recherche en lien avec la transition écologique dans toutes les disciplines et plus largement les pratiques de recherche et d'innovation responsable au sein des opérateurs de la recherche (organismes, universités, grande écoles)¹⁹.
- 4.7. Le MESRI élabore, en concertation avec les établissements, une série d'indicateurs de progression de la démarche de formation à la transition à diffuser auprès des acteurs concernés par l'enseignement supérieur, notamment les organismes d'évaluation comme l'HCERES ainsi que les organismes et médias de classement des établissements.
- 4.8. Le MESRI et les ministères de tutelles communiquent régulièrement sur les résultats produits par ce groupe de travail : ses recommandations, la matrice de compétences proposée par le groupe, la boîte à outils et la plateforme pour les établissements d'enseignement supérieur. Une première communication devrait être envisagée pour la rentrée 2020.
- 4.9. Le MESRI assure la poursuite et le financement, au-delà de la remise du rapport complet fin 2020, des travaux engagés par ce Groupe de travail en particulier sur la déclinaison de la base commune de connaissances et de compétences.
- 4.10. Le MESRI s'attache à donner une dimension européenne aux initiatives proposées par le présent rapport, en concertation avec les autorités compétentes de l'Union Européenne.

¹⁸ Le guide méthodologique publié par la Conférence des Présidents d'Université, la Conférence des Grandes Ecoles et B&L Evolution peut servir de source d'inspiration, de même que le livre blanc publié par FORTES et le panorama d'expériences pionnières en cours d'élaboration par le Groupe de travail. On peut aussi s'inspirer de l'expérience d'établissements étrangers, notamment celle de l'université de Californie.

¹⁹ Cf. Groupe de Travail Recherche et Innovation Responsable CPU/CGE/QUARES/CIRSES/MESRI/Organismes de recherche

Propositions d'actions opérationnelles de court terme pouvant être mises en œuvre dès la rentrée 2020/2021

Les actions de court terme proposées ci-dessous ne se substituent pas aux recommandations formulées ci-dessus. Ces propositions de court terme à destination du MESRI visent à impulser sans tarder la consolidation d'acquis et de lancement d'initiatives innovantes au sein de la communauté du supérieur, et à préparer le terrain pour la mise en œuvre des objectifs et recommandations de moyen et long terme identifiés ci-dessus.

A court terme, nous recommandons au MESRI de :

1. Transmettre aux directions des établissements, aux instances et aux ministères concernés les recommandations du Groupe de travail et de les inciter à lancer des démarches collectives le plus rapidement possible.
2. Demander l'inscription à l'ordre du jour d'un prochain Conseil de défense écologique la question de la mise en oeuvre des recommandations du Groupe de travail par tous les ministères de tutelle (l'intégration de la transition écologique dans l'enseignement supérieur est l'une des recommandations de la convention citoyenne).
3. S'inscrire dans l'agenda des prochains rendez-vous institutionnels :
 - Profiter de la Semaine européenne du développement durable (du 18 septembre au 8 octobre, avec une séquence du 21 au 25 septembre pour célébrer le 5^e anniversaire des Objectifs de développement durable) pour mobiliser de nombreux acteurs en faveur du développement durable et pour la mise en visibilité des différentes initiatives. A cette occasion, le MESRI pourrait dans le respect des contraintes et préconisations sanitaires du moment :
 - Créer une Journée nationale d'engagement étudiant, pendant laquelle les établissements seraient incités à organiser des discussions entre les étudiants et les personnels des établissements, des conférences et ateliers participatifs sur les sujets de transition écologique, etc. L'objectif est de lancer, au sein des établissements, une dynamique et une réflexion, si possible dès 2020 (challenges au sein des écoles, des personnels, inter-universités...)
 - Valoriser les résultats de la [Consultation Nationale Étudiante](#) du REFEDD, dont la restitution aura lieu le 30 septembre 2020.

- Soutenir les initiatives portées dans le cadre de la rentrée climatique et les rendre visibles.
 - Utiliser l'occasion des Journées d'innovation pédagogique de l'enseignement supérieur (JIPES) pour valoriser les recommandations du rapport auprès des participants.
4. Communiquer sur le référentiel DD&RS²⁰ et le label correspondant afin d'inciter les établissements qui ne l'ont pas encore fait à s'impliquer dans la démarche.
 5. Promouvoir et faire connaître les outils et les ressources déjà mobilisables à travers les plateformes existantes comme Fun Ressources (outils pédagogiques et retours d'expérience).
 6. Avant la fin de l'année universitaire 2020-2021, organiser une rencontre nationale associant les parties prenantes (dirigeants, enseignants, personnels, étudiants, entreprises, ONG, collectivités publiques...) pour présenter et approfondir les recommandations du Groupe de travail, amorcer une démarche d'accompagnement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche pour l'évolution des dispositifs pédagogiques.
 7. Identifier rapidement des établissements d'enseignement supérieur volontaires pour une expérimentation sur le renforcement de la prise en compte de la transition écologique dans la formation des enseignants, notamment dans le cadre du Master MEEF²¹, avec l'appui possible du Reunifedd et de la communauté Fortes entre autres (appel à manifestation d'intérêt dédié).
 8. Prendre en considération les recommandations du Groupe de travail dans les nouveaux Contrats d'objectifs et de performance des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

²⁰ DD&RS : Développement Durable et Responsabilité Sociétale

²¹ Master MEEF : master des Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation.

ANNEXE 1

Ressources disponibles pour les établissements

A court terme, ce groupe de travail invite le MESRI à encourager les établissements à :

- S'appropriier le rapport et entamer une réflexion interne en y intégrant les personnels, enseignants et étudiants mobilisés sur les questions de transition écologique et les intégrer dans la réflexion en lien avec le rapport de ce groupe de travail. Créer un lieu (comité, conseil...) réunissant l'ensemble de ces parties prenantes.
- A examiner la possibilité d'entamer la labellisation DD&RS et/ou de répondre au "[Grand Baromètre](#)" du collectif Pour un Réveil Écologique, afin de faciliter leurs réflexions et de structurer et impulser leur démarche
- Proposer dès la rentrée à l'ensemble des étudiants des conférences, ateliers, supports leur permettant d'avoir une première approche des sujets liés à la transition écologique (tant que les maquettes pédagogiques n'intègrent pas de formations à la transition écologique). Pour cela, il est possible de se référer aux outils existants mobilisables immédiatement :
 - Rentrée climat : ateliers "[La Fresque du Climat](#)" et « La fresque de la Biodiversité » pour les salarié.e.s, enseignant.e.s et élèves des établissements, disponibles en format présentiel et en ligne ;
 - Les [ressources](#) proposées par l'Office for Climate Education
 - Les [MOOC de l'UVED](#), celui d'[Avenir Climatique](#)
 - Les dossiers pédagogiques de l'UVED :
 - une sélection de [ressources](#) UVED classées par mention de Licence
 - un regroupement de [68 ressources](#) sur les enjeux environnementaux
 - Un [guide](#) pour se former en ligne au développement durable fait par le REFEDD

- Tests de connaissances/compétences sur les ODD "[Sulitest](#)" ;
- Les ressources proposées par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, la Société Française d'Ecologie et l'Office Français de la Biodiversité.

<https://www.fondationbiodiversite.fr>

<https://www.sfecologie.org>

<https://ofb.gouv.fr>

- Pour aller au-delà d'événements ponctuels, mettre en place des formats plus récurrents (MOOCs, cycles de conférence, etc), en visant l'ensemble des étudiants, mais aussi enseignants et personnels de l'établissement, par exemple via la valorisation de leur participation, la généralisation de ce type de formations, la communication sur ces formations par la direction de l'établissement...

Afin de valoriser les carrières dans les métiers de la transition écologique et solidaire, de favoriser l'employabilité des étudiants dans ces domaines, et de mettre en avant les employeurs qui s'engagent pleinement dans la transition écologique, nous proposons :

- L'organisation de forums des métiers spécifiques et orientés vers l'écologie, le développement durable, l'économie sociale et solidaire. A minima, favoriser la présence d'acteurs de la transition écologique dans tous les forums métiers/carrières.
- Cette présence d'acteurs de la transition écologique doit aussi l'être dans les offres de stage, les projets d'étude, ainsi que dans les partenaires de l'établissement.
- Favoriser les démarches incitant à l'engagement des étudiants, par exemple via la valorisation de la démarche Volontariat territorial entreprise "vert" annoncé par la Banque Publique d'Investissement, des missions de conseils axées transition écologique...

ANNEXE 2

Composition du Groupe de Travail

Jean JOUZEL Luc ABBADIE	Président du Groupe de Travail Rapporteur
Annick ALLAIGRE Cyril CASSAGNAUD Edwige DUCLAY	Conférence des Présidents d'Université Le réveil écologique Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Margot DUVIVIER Emeric FORTIN	REFEDD Conférence. des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieur
Félix GARNIER Christian KOENIG Guillaume LECOINTRE Pierre LENA Céline LEROY Hervé LE TREUT Gérald MAJOU DE LA DEBUTRIE Maryam POUGETOUX Magali REGHEZZA Bernard SAINT-GIRONS Marta TORRE SCHAUB Claire TUTENUIT Michael VAILLANT Clémence VORREUX	FAGE Campus de la Transition Muséum National d'Histoire Naturelle Académie des Sciences Conférence des Présidents d'Université Institut Pierre Simon Laplace Conférence des Grandes Ecoles UNEF Ecole Normale Supérieure Conférence des Présidents d'Université Université Panthéon-Sorbonne Entreprises pour l'Environnement Régions de France The Shift Project
Marie Françoise CROUZIER Claire CUSSEMANE Didier HOFFSCHIR	MESRI Conseillère au cabinet, MESRI Haut fonctionnaire au développement durable, MESRI
Célia BEGUE Rodrigue FRIAUD	Prise de notes, panorama des initiatives Prise de notes, panorama des initiatives

ANNEXE 3

Dates des réunions

- 3 et 24 février 2020
- 9, 23 et 30 mars 2020
- 6 et 20 avril 2020
- 11 et 18 mai 2020
- 2, 8, 15, 25 et 29 juin 2020



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

esr.gouv.fr